

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 5 octobre 2023 – Délibération n°110

L'an deux mil vingt trois et le cinq octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	29	23

Date de la convocation
05/10/2023

Date d'affichage de la convocation
28/09/2023

**Secrétaire de séance :** Françoise CAPUS

**Présents :** ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

**Absents :** RAGOT Annie - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (Pouvoir à Mélanie BRUNET) - CAZES CORBOZ Maryse - DE LESCURE Jérôme (pouvoir à Mathieu CONSTANS) - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle - JARROUSSE Caroline (pouvoir à Clémence ANGLADE) - LAYRAL Rémi - MURET Yvain -

**Objet****CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE JEAN MOULIN (lots 1 et 2)**

Monsieur le Maire rappelle la passation d'un marché selon une procédure adaptée pour les travaux de rénovation énergétique de l'école Jean Moulin à Sévérac le Château.

**Lot n° 1 : CHAUFFAGE**

5 Entreprises ont répondu :

Entreprise MOLINIE, Entreprise DURAND, Entreprise CHASSAING TECHNOLOGIES, Entreprise AB ENERGIES et l'Entreprise BOISSONNADE.

Après analyse des offres, c'est l'entreprise MOLINIE la mieux-disante pour un montant de 107 735.88 €.

**Lot 2 : MENUISERIES EXTERIEURES – BRISE SOLEIL ORIENTABLES**

Une seule entreprise a répondu : SEVERAC ALUMINIUM pour un montant de 56 786.70 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de retenir :

Lot 1 : l'entreprise CONTE ET FILS/SLTP pour un montant de 224 740.65 €

Lot 2 : l'entreprise SEVERAC ALUMINIUM pour un montant de 56 786.70 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme

le Maire, Edmond GROS

